



Alternext
NYSE Euronext

Tarification applicable sur

ALTERNEXT

MTF organisé par

EURONEXT BRUSSELS

1^{ER} JANVIER 2008

La tarification sur Alternext se décompose en commissions d'admission et abonnements calculés en fonction de la taille des émetteurs, quelle que soit leur origine (Belgique, espace européen ou autre).

I TITRES DE CAPITAL

(actions, obligations convertibles ou échangeables, autres titres donnant accès au capital)

1. Commission d'admission

Le barème suivant est applicable sur la capitalisation boursière au prix d'introduction.

Tranches cumulables en €		Coût maximum en €
<i>Jusqu'à 10 000 000</i>	<i>7 500 €</i>	<i>7 500</i>
<i>De 10 000 001 à 100 000 000</i>	<i>0,6 ‰</i>	<i>61 500</i>
<i>De 100 000 001 à 500 000 000</i>	<i>0,4 ‰</i>	<i>221 500</i>
<i>De 500 000 001 à 1 000 000 000</i>	<i>0,3 ‰</i>	<i>371 500</i>
<i>Au delà de 1 000 000 000</i>	<i>0,1 ‰</i>	<i>Plafond : 3 000 000</i>

Autres émissions : minoration de 50% sur les offres secondaires.

Pas de commission concernant les exercices de bons de souscription, conversions d'obligations, levées d'options.

2. Commission de centralisation

(introduction et vente de titres déjà inscrits à la cote)

Taux de 0,3 %, appliqué au nombre de titres offerts multiplié par le prix d'offre.

3. Abonnement annuel

- Actions (ou assimilés)

Le montant de l'abonnement annuel est calculé en fonction du nombre d'actions admises.

Nombre d'actions	€
<i>Jusqu'à 2 500 000</i>	<i>3 300</i>
<i>De 2 500 001 à 5 000 000</i>	<i>4 400</i>
<i>De 5 000 001 à 10 000 000</i>	<i>8 800</i>
<i>De 10 000 001 à 50 000 000</i>	<i>13 200</i>
<i>De 50 000 001 à 100 000 000</i>	<i>17 600</i>
<i>Au delà de 100 000 000</i>	<i>22 000</i>

- Autres titres de capital (ou lignes secondaires)

2 500 €.

II TITRES DE CREANCE

1. Obligations et autres - titres émis en €

- Commission d'admission

La base de calcul est la valeur nominale totale de l'émission.

Barème : 125 € par tranche de 25 000 000 d'€,

Plafond : 2 500 €.

- Abonnement annuel : 500 €

Le cumul des montants de la commission d'admission et de l'abonnement annuel est plafonné à 20 000 €.

Pour les obligations assimilables, les tarifs sont réduits de 50%.

Commission d'admission et abonnement sont à payer en totalité au moment de l'admission.

2. Obligations et autres - titres non émis en €

- Admission : 2 500 € par ligne.

EURONEXT BRUSSELS

Palais de la Bourse – Place de la Bourse 1000 Bruxelles

Contact :

Axel Renders

Tel : + 32 (0) 2 509.12.38

a.renders@euronext.com

Site : www.euronext.com